



**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POLE SOCIAL,
À VILLARD ST PANCRACE
LOT N°1 (DÉMOLITION - GROS OEUVRE -VRD)**

AVENANT N°1

A Renseignements relatifs au marché

Pouvoir adjudicateur : Communauté de Communes du Briançonnais

Titulaire du marché : Groupement SOCALP (mandataire)/COLOMBAN, Centre Commercial Sud, 05100 Briançon.

Date d'effet : 25/04/2014

Durée : 16 mois à compter de la notification.

B Objet de l'avenant

Les modifications du marché consistent en des travaux supplémentaires décrits ci-après :

- Modifications de la trappe carrossable, du silo à bois, des réservations pour la chaufferie bois, en lien avec le marché du réseau de chaleur communal
- Etanchéité complémentaire enterrée et périphérique de la trappe du silo à bois.
- Reprises de mur en pierres détériorés au cours de la démolition de l'existant
- Concernant les ouvertures en façade, les poteaux pour le joint de dilatation (ajoutés à la demande de l'architecte pour l'étanchéité à l'air),
- Non réalisation de l'escalier de secours provisoire en façade arrière et de son ouverture,
- Changement de technique pour la reprise d'enduit pignon NORD EST existant, le vide entre la bâtiment nouveau et l'ancienne école étant trop important et trop irrégulier pour être traité au moyen d'enduit. Une solution à base de Placoplâtre isolant a été retenue.

C Economie générale de l'avenant

Le présent avenant est d'un montant de – 5 008,84 € H.T, ce qui correspond à 0.94 % du montant initial H.T du marché (534 000 € H.T).

D Justification de l'avenant

Nécessaire adaptation des travaux au projet de chaufferie bois conduit par un autre maître d'ouvrage postérieurement à la publication du DCE.

Corrections nécessaires des erreurs de la maîtrise d'œuvre dans la définition des besoins à satisfaire

E Signatures

A,

le,

*Le représentant
du pouvoir adjudicateur,*

Le titulaire,



**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POLE SOCIAL,
A VILLARD ST PANCRACE
LOT N°4 (MENUISERIES EXTERIEURES BOIS)**

AVENANT N°1

A Renseignements relatifs au marché

Pouvoir adjudicateur : Communauté de communes du Briançonnais

Titulaire du marché : MENUISERIE DE LA TOUR, ZA de la Tour 05100 Villard Saint Pancrace.

Date d'effet : 29/04/2014

Durée : 16 mois à compter de la notification.

B Objet de l'avenant

Il s'agit d'installer 3 châssis ouvrants à la place de 3 châssis fixes (salle d'activités et bureau de la directrice).

Cela concerne les ensembles menuisés M1, M4 et M16. Cette demande permettra pour ces 3 ensembles menuisés de pouvoir facilement ventiler les diverses pièces (dortoirs et salle d'activité).

C Economie générale de l'avenant

Le présent avenant est d'un montant de 1 216 € H.T, ce qui correspond à 2.42 % du montant initial H.T du marché (50 219 € H.T).

D Justification de l'avenant

Demande expresse du médecin de la PMI, malgré la présence d'une ventilation double flux.

E Signatures

A,

le,

*Le représentant
du pouvoir adjudicateur,*

Le titulaire,



TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POLE SOCIAL, À VILLARD ST PANCRACE LOT N°5 (METALLERIE)

AVENANT N°1

A Renseignements relatifs au marché

Pouvoir adjudicateur : Communauté de communes du Briançonnais

Titulaire du marché : BIALLER, Centre Commercial Sud, Route des Maisons Blanches 05100 Briançon.

Date d'effet : 29/04/2014

Durée : 16 mois à compter de la notification.

B Objet de l'avenant

Les modifications du marché consistent en des travaux en plus et moins-values relatifs au support interphone, aux protections sur les murs béton jouxtant l'escalier extérieur et aux panneaux polycarbonate extérieure situés sur la terrasse Salle d'activité de la micro crèche (protection contre les échardes).

Une porte coupe-feu « 1 heure » a dû être ajoutée à la demande du contrôleur technique dans le silo bois jouxtant la chaufferie bois.

Une lisse basse pour les jeunes enfants a été ajoutée dans l'escalier par mesure de sécurité.

Ce dispositif n'est pas obligatoire mais a été préconisé par le médecin de la PMI.

- Devis support interphone et protection mur escalier : 710,00 € H.T (moins-value sur le lot Electricité)
- Devis porte coupe-feu « 1h00 » silo bois : 1950,00 € H.T

- Devis lisse escalier extérieur : 200,00 € H.T
- Devis garde-corps polycarbonate terrasse crèche : 2100,00 € H.T

C Economie générale de l'avenant

Le présent avenant est d'un montant de 4 960 € H.T, ce qui correspond à 10.50 % du montant initial H.T du marché (47 219.81 € H.T).

D Justification de l'avenant

- Demandes du médecin de la PMI et du contrôleur technique.

E Signatures

A, le,

*Le représentant
du pouvoir adjudicateur,*

Le titulaire,



TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POLE SOCIAL, A VILLARD ST PANCRACE LOT N°6 (MENUISERIES INTERIEURES)

AVENANT N°1

A Renseignements relatifs au marché

Pouvoir adjudicateur : Communauté de Communes du Briançonnais

Titulaire du marché : MENUISERIE DE LA TOUR, ZA de la Tour 05100 Villard Saint Pancrace.

Date d'effet : 29/04/2014

Durée : 16 mois à compter de la notification.

B Objet de l'avenant

Les modifications du marché consistent en des travaux en plus et moins-values relatifs aux stores motorisés de la crèche, meuble casier sur mesure ajouté à l'entrée, patères, et placard supprimé dans un dortoir.

Les stores motorisés étaient prévus au lot Menuiseries, mais avec une commande manuelle non prévue au lot Electricité. Pour ne pas détériorer les cloisons déjà réalisées, il a été opté pour des télécommandes.

Les casiers de rangement dans l'entrée ont été ajoutés, pour limiter l'accès des parents à l'entrée.

Un des placards prévus dans le dortoir a été supprimé pour respecter la surface au sol préconisée par enfant. (Disposition non obligatoire au sens réglementaire mais souhaitable).

Suite à une visite du chantier par l'officier préventionniste du SDIS, des plans d'évacuation et des extincteurs ont dû être ajoutés à ceux prévus dans le lot Menuiseries intérieures

Devis moins-value placard supprimé : - 570,00 € H.T

Devis stores motorisés / meuble casiers / patères entrée crèche : 1 740,52 € H.T

Plans d'évacuation et extincteurs supplémentaires : + 1 093,04 € HT

C Economie générale de l'avenant

Le présent avenant est d'un montant de 2 263.56 € H.T, ce qui correspond à 4.68 % du montant initial H.T du marché (48 318.68 € H.T).

D Justification de l'avenant

- Demandes du médecin de la PMI et correction d'erreurs du maître d'œuvre dans la définition des besoins à satisfaire.

E Signatures

A, le,

*Le représentant
du pouvoir adjudicateur,*

Le titulaire,



**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POLE SOCIAL,
À VILLARD ST PANCRACE
LOT N°7 (CLOISONS - DOUBLAGE- FAUX-PLAFONDS)**

AVENANT N°1

A Renseignements relatifs au marché

Pouvoir adjudicateur : Communauté de Communes du Briançonnais

Titulaire du marché : GALSTIAN, 2, Rue des Cordiers 05000 Gap.

Date d'effet : 29/04/2014

Durée : 16 mois à compter de la notification.

B Objet de l'avenant

Les modifications du marché consistent en des travaux supplémentaires décrits ci-après :

- Création d'une contre cloison de doublage sur le mur existant de l'école (situé au droit du joint de dilatation) et l'extension créée (initialement cette prestation était prévue au lot Gros Œuvre et traitée comme une façade). Suite à la démolition, la planimétrie de ce mur n'était plus adaptée pour la prestation initiale de façade. Il a été décidé par le maître d'œuvre de mettre un doublage à la place. Ce doublage est de plus moins onéreux que la prestation initialement prévue.

- Isolation complémentaire sous le préau au droit de la salle d'activité crèche. La solution du plancher chauffant n'ayant pas été retenue en raison d'économies, il a été jugé préférable de poser une surisolation complémentaire sous la salle d'activités pour garantir un sol bien chaud.

- Dans le réfectoire, afin d'améliorer l'acoustique, des plaques de plâtre perforées type Gyptone ont été ajoutées pour limiter les nuisances sonores.

- Isolation verticale périphérique du préau. Cet isolant sera de type rigide collé pour éviter les ponts thermiques vu la hauteur du plénum de ce préau. L'isolant en laine de verre prévu initialement partout dans ce plénum ne peut être superposé sur une telle hauteur de plénum en périphérie et de plus cette isolation aurait généré plus de ponts thermiques.

C Economie générale de l'avenant

Le présent avenant est d'un montant de 3 577,04 € H.T, ce qui correspond à 4.54 % du montant initial H.T du marché (78 856.10 € H.T).

D Justification de l'avenant

Corrections nécessaires des erreurs de la maîtrise d'oeuvre dans la définition des besoins à satisfaire.

E Signatures

A, le,

*Le représentant
du pouvoir adjudicateur,*

Le titulaire,



**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POLE SOCIAL,
A VILLARD ST PANCRACE
LOT N°10 (ELECTRICITE)**

AVENANT N°1

A Renseignements relatifs au marché

Pouvoir adjudicateur : Communauté de Communes du Briançonnais

Titulaire du marché : CIMELEC, 28, Rue Bermond Gonnet 05100 Briançon.

Date d'effet : 25/04/2014

Durée : 16 mois à compter de la notification.

B Objet de l'avenant

Les modifications du marché consistent en des travaux supplémentaires décrits ci-après :

- Après calcul des niveaux d'éclairage nécessaires dans l'ensemble des locaux, des modifications ont été proposées par l'entreprise et validées par le bureau de contrôle et la maîtrise d'œuvre. A prix égal, le résultat sera meilleur et la consommation électrique réduite.

- Alimentation cuisine supplémentaire pour plaque à snacker : + 240,00 €
- Support potelet interphone supprimé : - 330,90 €

C Economie générale de l'avenant

Le présent avenant est d'un montant de - 90.90 € H.T, ce qui correspond à -0.14 % du montant initial H.T du marché (62 900 € H.T).

D Justification de l'avenant

Corrections nécessaires des erreurs de la maîtrise d'oeuvre dans la définition des besoins à satisfaire.

E Signatures

A,

le,

*Le représentant
du pouvoir adjudicateur,*

Le titulaire,



**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POLE SOCIAL,
A VILLARD ST PANCRACE
LOT N°12 (EQUIPEMENTS DE CUISINE)**

AVENANT N°1

A Renseignements relatifs au marché

Pouvoir adjudicateur : Communauté de Communes du Briançonnais

Titulaire du marché : BMHS Service, ZA La Lame, 05100 Puy Saint André.

Date d'effet : 28/04/2014

Durée : 16 mois à compter de la notification.

B Objet de l'avenant

Les modifications du marché consistent en des travaux supplémentaires décrits ci-après :

- Ajout d'une planche à snacker (permettant de réaliser des grillades) au lieu d'un plan de travail inox simple
- Diminution de la longueur d'une plonge pour permettre le passage d'une descente pluviale
- Suppression d'une chambre froide négative jugée excédentaire par les services de la DDSPP

A la demande du maître d'ouvrage, différents équipements de cuisine ont été supprimés et remplacés.

C Economie générale de l'avenant



TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POLE SOCIAL, A VILLARD ST PANCRACE LOT N°11 (PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION)

AVENANT N°1

A Renseignements relatifs au marché

Pouvoir adjudicateur : Communauté de Communes du Briançonnais

Titulaire du marché : AILLAUD, ZA de la Justice II, 6, Rue de la Boiserie 05000 Gap.

Date d'effet : 26/04/2014

Durée : 16 mois à compter de la notification.

B Objet de l'avenant

Les modifications du marché consistent en des travaux supplémentaires décrits ci-après :

- Ajout d'une douche surélevée dans le sanitaire au RDC jouxtant l'escalier en remplacement de 2 lavabos collectifs.

- Dans la salle des aînés il était initialement prévu 10 ml de gaine en acier galvanisé spiralé. Ces gaines sont inesthétiques et seront peu hygiéniques car en apparent dans la pièce (visibles). Il a donc été demandé par la MOE de poser à la place 1 diffuseur de type buse de soufflage design longue portée et une grille de reprise murale dans la cloison, ainsi la ventilation est assurée efficacement et sans gaines disgracieuses. Cela simplifie aussi le nettoyage car plus de gaines de ventilation en apparent.

Par ailleurs, au vu de l'occupation variable de cette pièce et de son volume important, la proposition d'un détecteur de présence commandant 2 moteurs installés sur les gaines permettra d'optimiser le chauffage et la ventilation. Le surcoût sera amorti très rapidement compte tenu des économies d'énergie générées (maximum 2 ans de temps de retour sur investissement).

C Economie générale de l'avenant

Le présent avenant est d'un montant de 968.49 €, ce qui correspond à 0.59 % du montant initial H.T du marché (165 427.67 € € H.T).

D Justification de l'avenant

Demande du maître d'ouvrage et corrections nécessaires des erreurs de la maîtrise d'oeuvre dans la définition des besoins à satisfaire.

E Signatures

A, le,

*Le représentant
du pouvoir adjudicateur,*

Le titulaire,



TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POLE SOCIAL, A VILLARD ST PANCRACE LOT N°12 (EQUIPEMENTS DE CUISINE)

AVENANT N°1

A Renseignements relatifs au marché

Pouvoir adjudicateur : Communauté de Communes du Briançonnais

Titulaire du marché : BMHS Service, ZA La Lame, 05100 Puy Saint André.

Date d'effet : 28/04/2014

Durée : 16 mois à compter de la notification.

B Objet de l'avenant

Les modifications du marché consistent en des travaux supplémentaires décrits ci-après :

- Ajout d'une planche à snacker (permettant de réaliser des grillades) au lieu d'un plan de travail inox simple
- Diminution de la longueur d'une plonge pour permettre le passage d'une descente pluviale
- Suppression d'une chambre froide négative jugée excédentaire par les services de la DDSPP

A la demande du maître d'ouvrage, différents équipements de cuisine ont été supprimés et remplacés.

C Economie générale de l'avenant

Le présent avenant est d'un montant de – 21 € H.T, ce qui correspond à 0.04 % du montant initial H.T du marché (49 300 € H.T).

D Justification de l'avenant

Demandes du maître d'ouvrage.

E Signatures

A, le,

*Le représentant
du pouvoir adjudicateur,*

Le titulaire,